



Remboursement portable après un vol

Par **bmaxime**, le **15/09/2011** à **17:16**

Bonjour,

Voilà, j'ai été victime du vol de mon portable ainsi que de ma liquidité lorsque j'ai été sur la plage et à proximité de mes affaires sans agression physique et morale. Suite à ça, je cours chez SFR, qui me donne le numéro de l'assurance auprès de laquelle j'avais souscrit lors de l'ouverture de mon abonnement chez eux, mais ils ne veulent pas me renvoyer un téléphone identique. Que puis-je faire ?